

Les écoles de Montreux à la fin du régime bernois

Autor(en): **Chuard, J.-P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **83 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-229768>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les écoles de Montreux à la fin du régime bernois.

par J.-P. Chuard

A peine installé à la tête du ministère des Arts et des Sciences de la jeune République helvétique, une et indivisible, Philippe-Albert Stapfer voulut se renseigner sur l'état des écoles dans toute la Suisse, afin d'être en mesure d'appliquer ses projets de réforme. A cet effet, le Directoire exécutif prescrivit, au début de 1799, une enquête. Des formules imprimées furent distribuées à tous les régents du pays qui répondirent aux diverses questions concernant l'instruction, les manuels utilisés, les conditions de vie, les pensions, ainsi que les fonds mis à disposition des écoles.

Les originaux de cette vaste enquête se trouvent à Berne, aux Archives fédérales. Une copie en a été faite ; elle est déposée aux Archives cantonales vaudoises, à Lausanne.

Dans sa récente thèse sur *Les écoles vaudoises à la fin du régime bernois*, M. Georges Panchaud a relevé l'intérêt de ces documents. « Les réponses à l'enquête Stapfer, écrit-il, présentent le caractère particulier d'avoir été rédigées alors que les effets de la Révolution vaudoise (de 1798) ne s'étaient pas encore fait sentir dans l'enseignement, mais, par contre, à un moment où les régents pouvaient exprimer avec une grande liberté leurs opinions sur l'Ancien Régime. » C'est ce qui fait l'exceptionnelle valeur de ces documents dont nous nous sommes inspirés pour décrire les écoles montreu-siennes à la fin du XVIII^e siècle. Nous n'oublions pas l'utile, bien qu'incomplète, notice de Paul Henchoz sur le même sujet parue dans la *Revue historique vaudoise* de 1915.

Les écoles de la paroisse

La paroisse de Montreux comptait six écoles ou plus exactement six classes : au Châtelard, aux Planches, à Clarens, Veytaux, Chernex et Brent. De chacune d'elles dépendait un certain nombre de hameaux.

Dès avant la Réforme, la paroisse eut des écoles, temporaires il est vrai, qui s'ouvrirent tantôt ici, tantôt là. Au début du XVI^e siècle, une école paroissiale fut créée, au moment même où l'église était agrandie. Pendant un certain temps, l'école de Montreux fut confiée au diacre ou suffragant. Les choses changèrent en 1641, date à laquelle les notables de Montreux décidèrent d'avoir deux régents, le premier aux Planches et le second à Brent. Veytaux, de son côté, nomma un régent indépendant.

Tout alla donc pour le mieux dans la plus belle des paroisses, proclamait le recteur David Cochard : « Un régent à l'extrémité d'un côté et un autre à l'extrémité de l'autre et le régent paroissial ou principal au milieu ! »

Bientôt cependant, les agglomérations principales désirèrent avoir, elles aussi, leur école, si bien qu'à la fin du XVIII^e siècle, nous en trouvons six dans la paroisse.

Le corps enseignant

Faisons tout d'abord connaissance avec les régents qui instruisaient, à

cette époque, la jeunesse montreusienne.

A Veytaux, nous trouvons Pierre-Abram Burdet, originaire de Brent. Il est âgé de 25 ans et exerce le métier depuis cinq ans déjà. Bien que « cultivateur », il a aidé en qualité de « subsidiaire », son père, qui était lui aussi régent. Celui des Planches est un Dupertuis, d'Ormont-Dessous. Il a trente-trois ans et est veuf avec un garçon. L'école du Châtelard était tenue par un Français « naturalisé helvétique », natif de Chernex, bourgeois de Bussigny, Jean-François Drelincourt. Il n'a que dix-neuf ans et six mois et n'est pas marié, « par conséquent sans famille ». Avant d'entrer en fonctions au Châtelard, il habitait Chernex, où il s'occupait du « labeur de la terre ». Henry Puenzieux, de Clarens, n'est pas très au clair sur son âge, puisqu'il déclare avoir « environ soixante ans ». Le village de Brent a trouvé son régent sur place, il s'appelle Jean-François Dériard. Il est âgé de vingt et un ans et fonctionne depuis trois ans. Auparavant, il était laboureur, comme son collègue de Chernex, Vincent Ducret, veuf avec un enfant.

Aucun des membres du corps enseignant montreusien ne signale avoir reçu une formation spéciale.

Le contraire aurait surpris, car, ainsi que le note M. G. Panchaud, on ne se préparait pas à être régent. Aux examens de repourvue, qui se faisaient ordinairement en public, sous la présidence du pasteur et en présence des « préposés de la commune », on ne demandait pas un diplôme d'études, mais un certificat de bonnes mœurs et, le cas échéant, un témoignage d'un ancien maître de classe ou du ministre.

De quoi vivaient-ils, les régents ? Tous touchaient une pension, partie en argent et partie en nature, variable

suivant les villages et le nombre d'élèves. Les régents les mieux payés sont ceux des Planches et du Châtelard qui reçoivent, le premier 150 écus petits et le second 154. En revanche, la pension de celui de Veytaux est bien inférieure (35 écus petits). A cela, il faut ajouter les quarterons de froment et de messel que les communes ou l'Hôpital fournissent à chacun, les 84 pots de moût du régent de Brent, la jouissance, pour la plupart, d'un jardin.

Cependant, ces salaires étaient tout à fait insuffisants et certains régents étaient obligés d'avoir des occupations accessoires. Le régent du Châtelard dit la prière, tous les quinze jours, à l'église de Brent ; celui des Planches est chantre d'église, tandis que Ducret, de Chernex, s'occupe d'agriculture « pour trouver un petit supplément à sa mince pension ». Puenzieux, de Clarens, lit au temple, le dimanche, et fait, en été, quelques petits ouvrages de bois au tour. A Brent, l'instituteur retourne, pendant la belle saison, « à son état primitif ».

Ecoles et écolages

L'un des plus graves défauts des écoles d'autrefois était la surabondance des élèves confiés à un seul maître. En cela, les classes de la paroisse de Montreux ne se distinguent pas des autres classes du Pays de Vaud. Aux Planches, il y a 123 élèves, à Chernex 79, à Veytaux 68, à Clarens 62, au Châtelard 45 et à Brent 37. En été, ces effectifs fondent comme neige au soleil, soit que les parents veuillent économiser sur les écolages, qu'ils trouvaient onéreux, soit qu'ils fassent travailler leurs enfants aux champs. A Clarens, sur 62 élèves qui vont à l'école en hiver, il n'y en a que 10 à 12 qui suivent les leçons en été ; à Chernex, 16 à 25 ; aux Planches, 20 à 30. Au Châtelard, par contre, la

proportion est plus forte ; le régent peut inscrire 26 à 28 élèves en été.

Un seul régent montreusien faisait l'école chez lui, c'est Puenzieux, de Clarens, que les autorités communales voulaient obliger à aller à Planchamp. Le bâtiment d'école des Planches est tout neuf, tandis que ceux du Châtelard et de Brent sont très vieux et n'ont qu'une seule chambre pour faire l'école et loger l'instituteur, ce qui à l'époque était fréquent.

Tous les enfants étaient astreints à verser une finance, variant d'un à deux batz par mois. Les pauvres, eux, étaient reçus gratuitement et n'étaient pas tenus d'apporter une bûche de bois par jour « pendant le tems qu'il faut échauffer la chambre ».

« Ce batz par mois, remarque Dupertuis, des Planches, et le bois que les enfants payent, causent une grande partie des absences. Ceux qui ne peuvent pas envoyer leurs enfants tout le mois, leur font perdre le reste. »

Instruction et manuels

Le programme d'instruction était partout le même : lecture, écriture, orthographe, arithmétique, chant des psaumes, prières. *Les manuels étaient d'inspiration religieuse, car ne l'oublions pas, on s'instruisait pour pouvoir lire les saintes Ecritures.* A côté du Nouveau Testament, des Psaumes de

David, c'est le *Catéchisme d'Osterwald*, le célèbre théologien neuchâtelois qui était le plus utilisé, et dont de larges passages étaient appris par cœur. L'une ou l'autre classe avait encore à sa disposition une grammaire française.

Bien que le programme d'instruction fût encore sommaire, les heures d'école nous paraissent nombreuses ; huit ou neuf heures en hiver et six en été. Au Châtelard, on mettait bouchée double : dix heures par jour en hiver. Et les vacances étaient rares, un mois par année au temps des vendanges. A Chernenex, les jours de foire et de marché dans le district, le régent fermait boutique autant pour son plaisir que pour celui de ses élèves.

Les écoles montreusiennes de la fin du XVIII^e siècle étaient encore rudimentaires, comme celles, d'ailleurs, de tout le Pays de Vaud. Elles n'étaient toutefois pas d'une qualité inférieure à celles des pays voisins. Il faudra attendre le XIX^e siècle pour voir la pédagogie faire de nets progrès et les conditions de travail, tant des instituteurs que des écoliers s'améliorer de notable façon.

J.-P. Chuard.



CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires et sur nantissement

Dépôts d'épargne et par obligations

Garde et gérances de titres — Safes